

Lundi 27 Avril 2009

---

**BORDEAUX, SAINT-MICHEL. Deux jeunes chercheurs d'emploi créent leur société de services de conciergerie**

## **Le service à la personne comme idée d'entreprise**



Davy Cavallès et Julien Salmon. (photo C.A)

Responsable d'un service de téléassistance pour les personnes âgées, Julien Salmon subit un licenciement économique l'année dernière. Convaincu que sa voie professionnelle et son désir personnel d'aide à la personne doivent pouvoir coexister, et secondé par Davy Cavallès auxiliaire de vie, qui partage son éthique de vie, ils se lancent dans une étude de marché qui valide leur projet de création d'entreprise.

Leur idée : une conciergerie privée et d'entreprise. Très développé dans les pays Anglo-saxons et en Belgique ce concept est novateur en France. Tous les services d'aide à la personne, du baby-sitting aux tâches ménagères, mais aussi la recherche de logement permanent ou

saisonnier, l'organisation des vacances, les réservations d'avion, d'hôtels, toutes les demandes trouvent une réponse dans les délais les plus brefs et des tarifs « à la carte » avec des formules d'abonnement pour les entreprises comme pour les privés.

### **Accompagnés par Créajeunes**

Leur projet a été rendu possible grâce à une solide expérience de travail dans le service à la personne, un excellent listing de partenaires régulièrement activé (une quarantaine à ce jour avec une priorité au réseau de proximité), une organisation méthodique et sans faille et surtout, une farouche volonté de réussir leur insertion et de sortir de la précarité.

De la volonté, des atouts, des acquis, un réseau professionnel déjà vaste et qui leur permet de maîtriser les « codes » des entreprises, manquent toutefois les incontournables de toute démarche d'entrepreneur : des savoirs liés au droit, à l'économie... Par le biais du CIJA, Julien et Davy rencontrent Créajeunes (1), association émanant de l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) et qui propose un accompagnement intensif aux jeunes désireux de créer leur propre emploi. Dispensée par une équipe de bénévoles, une formation collective de deux mois et demi basée sur le développement personnel, le commerce, le marketing, la communication, la finance, le droit, mais aussi un tutorat individuel, qui peut perdurer jusqu'à 18 mois après la création d'entreprise afin de sécuriser les parcours.

Léa Marconnet conseillère à Créajeunes les a accompagnés avec enthousiasme : « Ils sont arrivés avec un projet déjà très construit, une étude de marché réalisée, malgré tout ils ont joué la carte du risque, car nous n'avions pas de moyens de comparaison en France. »

Confiants dans le devenir de leur entreprise, Julien et Davy (respectivement 27 et 26 ans) travaillent sept jours sur sept pour assurer un bon démarrage, le but avoué est de créer rapidement d'autres emplois. Leur site : [www.cavailliesandsalomon.fr](http://www.cavailliesandsalomon.fr)

Renseignements : 05 40 12 32 94 au 23, rue de Beyssac ou [groomconciergerie@gmail.com](mailto:groomconciergerie@gmail.com)

Catherine Arresteilles

(1) Créajeunes : 06 43 78 80 70 : une nouvelle formation démarre tous les deux mois et demi.